



SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

L'eau a besoin de notre sagesse

**Entente pour le Développement de l'Erdre
navigable et naturelle**

A l'attention de Monsieur le Président
31-32, quai de Versailles
44000 NANTES

Nos réf. : 0130/CF/2013

Copie : CCEG, COMPA, Nantes métropole

Nantes, le 27 mars 2013

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis pour avis le dossier d'avenant du Contrat régional de bassin versant de l'Erdre. Le bureau de la CLE a examiné ces projets lors de sa séance du 26 mars dernier et a émis un avis favorable.

Il souhaite cependant attirer votre attention sur deux points :

- Actions agricoles. Le bureau de la CLE note avec intérêt le travail coopératif effectué avec les organismes agricoles ;
- Cohérence et organisation. Le bureau de la CLE est satisfait de l'avancement des actions visant la restauration des milieux aquatiques. Cependant, le bureau de la CLE constate la complexité de l'organisation retenue localement pour mettre en œuvre, par exemple, les travaux de restauration des marais de l'Erdre. Il s'interroge sur son efficacité : un territoire de 200 km², quatre groupements de commandes partiels – parfois seulement sur l'axe d'un cours d'eau, une maîtrise d'ouvrage unique sur une partie du territoire, etc.

La multiplication des maîtrises d'ouvrages ne contribuent pas à la lisibilité et à la simplification souhaitée par la CLE. Il conviendrait qu'avec l'ensemble des maîtres d'ouvrages concernés vous dressiez un bilan de cette organisation. Actuellement, elle ne répond pas aux recommandations du SAGE qui, pour mémoire, était de créer un opérateur pour la gestion des cours d'eau et des marais à l'échelle du bassin versant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président du SAGE Estuaire de la Loire